

## Siège à Carcassonne

85 Avenue Claude Bernard  
CS 60050

11 890 Carcassonne Cedex

Du lundi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h

Le vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h

## Antenne de Narbonne

IN'ESS - Entrée côté parking intérieur  
21, rue du Verdoble  
11 100 Narbonne

Du lundi au jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h

Le vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE L'AUDE

*Au coeur  
des Territoires!*



Responsable de service

04.68.77.79.77



[paye@cdg11.fr](mailto:paye@cdg11.fr)



[www.cdg11.fr](http://www.cdg11.fr)

## Gestionnaires

04.68.77.79.85

04.68.77.79.97

04.68.77.87.78

04.68.77.79.62

## PAYE MULTI-COLLECTIVITES





Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude propose un service de Paye externalisée à destination des établissements et collectivités adhérents.

## POURQUOI ?

La complexité et l'évolution de la réglementation en matière de rémunération nécessitent une expertise technique et juridique ainsi qu'un temps de réalisation de plus en plus importants.

L'adhésion à ce service vous permettra :

- D'externaliser vos contraintes tout en restant maître de votre gestion du personnel,
- D'assurer la fiabilité des paies au niveau juridique et statutaire,
- D'augmenter le capital temps disponible au bénéfice d'autres missions,
- D'économiser les coûts liés à la formation, la maintenance et le renouvellement d'un logiciel dédié.

## COMMENT ?

Sur la base d'une convention, le service Paye Multi-collectivités établit mensuellement :

- La paye pour l'ensemble des agents (titulaires, stagiaires, contractuels, contrats aidés, ...) ainsi que les indemnités d'élus,
- A compter du 1er janvier 2022, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) comprenant l'ensemble des déclarations aux différentes caisses (CNRACL, IRCANTEC, URSSAF, ...),
- La mise à disposition des différents états récapitulatifs des charges,
- La préparation des fichiers de mandatement adaptés au logiciel « finances » de la collectivité,
- La transmission des fichiers HOPAYRA et XML,
- La transmission des bulletins à la collectivité pour distribution aux agents.

L'ensemble de ces opérations et échanges ont lieu sur une plateforme sécurisée assurant ainsi la confidentialité des données.



## NOS TARIFS

A consulter sur la plaquette de tarification de nos missions.

Pour plus d'informations, n'hésitez-pas à contacter le service.